



Direction
Vie participative

CONSEIL DU QUARTIER

Sainte PEZENNE

Du 7 octobre 2009

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Françoise BILLY (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (adjoint au Maire), Amaury BREUILLE (adjoint au Maire), Franck MICHEL (adjoint au Maire), Anne LABBE (adjointe au maire), Julie BIRET (conseillère municipale), Michel PAILLEY (conseiller municipal).

Membres conseil de quartier : Maurice VINCK (co-président habitant), Patrick BAUDIN, Laurent BERENGER, Patrick BRAUD, Christian BROTHIER, Claude EVRARD, Pierre FALLOT, Jean-Michel FAVRELIERE, Janine GACHIGNARD, Michel GEOFFROY, Jean-Pierre GERVAIS, Danielle GONZALEZ, Hervé HERAUD, Daniel LAFOIS, Jacques LARGEAU, Monique LE GUENNEC, Philippe LEMAITRE, Christine LESTABLE, Patrick Pascal MARTIN, Sylvie MOREAU, Christian MORIN, Franck MOUSSERIN, Claude ROI, Paul SAMOYAU.
+ président du CSC = M.Jean-Claude SYLVESTRE.

Excusés : Jean-Louis GAY, Franck GIRAUD, Jean-Marie MACAIRE, Micheline VALADIER.

Agents municipaux : Thierry PAIRAULT, Gérard LABORDERIE, Marc MONNERIE, Francine VERRON.

Public : 30 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h30**

M.VINCK présente l'ordre du jour :

1. Intervention du Co-Président Habitant M.VINCK,
2. Présentation des réponses aux questions de voirie et de circulation sur le quartier,
3. Présentation des activités du CSC par son président (M.SYLVESTRE),
4. Vie des commissions : comptes-rendus et organisation,
5. Questions et informations sur l'actualité du conseil de quartier.

I. Intervention du Co-Président habitant M.VINCK

M.VINCK explique que pendant l'été, il a écrit à Madame le Maire (cette lettre est jointe au compte-rendu de réunion). Il lit et commente cette lettre à haute voix à l'ensemble des conseillers de quartier.

Par la suite, le Co-Président habitant fait un point sur le dernier bureau (09.09) où Madame Le Maire était présente. La distinction « projets ville-CAN » et « projets de quartier » a notamment été

exprimée. C'est dans cette optique qu'a eu lieu la réunion publique du 24.09 en présence de Madame Le Maire et du Président de la CAN. Cette réunion était à distinguer du conseil de quartier habituel.

F.BILLY confirme qu'elle va progressivement reprendre son rôle de Co-Présidente élue du quartier. A ce titre, elle assurera une permanence tous les samedis matin de 11h à 12h à la mairie de quartier (sauf vacances scolaires) et ce, à partir de la Toussaint. L'objectif est d'être au plus près des habitants. Cette démarche répond à une demande importante figurant dans la lettre de M.VINCK, celle d'avoir un élu « de terrain » qui assure une permanence hebdomadaire à la mairie de quartier.

Enfin, le Co-Président Habitant souhaite apporter deux remarques supplémentaires à ce courrier :

- la volonté que, sur l'année à venir, l'équilibre du temps de parole entre les commissions du conseil de quartier soit respectée.
- Le fait que chaque conseiller de quartier doit pouvoir exprimer son opinion et être entendu et ce, dans le but de respecter au mieux l'opinion de chacun(e).

J.TAPIN remercie le conseil de quartier pour son travail. Il rappelle que chaque conseiller de quartier est bénévole et ceci prouve un réel engagement citoyen.

II. Présentation des réponses aux questions de voirie et de circulation sur le quartier

A.BREUILLE commence la présentation en proposant à la commission « environnement –espaces verts » de se rencontrer dans l'avenir. En effet, il tient à ce que cette commission puisse également avancer sur ses différents projets.

L'adjoint au Maire explique qu'il est présent à ce conseil de quartier pour répondre aux propositions énoncées par la commission « voirie » de Ste Pezenne. Pour chacune des 22 propositions, une réponse va être apportée. A.BREUILLE précise que sur les 22 propositions, 15 sont envisageables et que leur mise en oeuvre pourrait s'étaler sur une période de 2 ans maximum. Enfin, l'adjoint au Maire précise qu'il est venu à cette réunion, accompagné du responsable de la Direction des Espaces Publics de la ville de Niort, M.PAIRAULT.

Le document présenté lors de cette réunion est joint au compte-rendu.

Les échanges :

- **Rue du Prieuré St Martin** : un point fait débat, et notamment avec le public : la proposition de ré-ouverture de la rue du Prieuré St Martin. Plusieurs riverains de cette rue présents dans la

salle argumentent leurs propos en rappelant que lors de la fermeture de cette rue, les politiques parlaient « d'un choix d'utilité publique ». A.BREUILLE fait un point « méthodologie » afin de les rassurer. En effet, le conseil de quartier a fait une proposition, les services techniques présentent une réponse à cette proposition, suivra une concertation (notamment avec les riverains) et enfin un choix sera fait. J.TAPIN confirme en expliquant que ce point est l'exemple type de démocratie participative par le fait qu'il fait débat entre usagers et riverains. Il s'engage à ce qu'une concertation soit réalisée sur ce projet. La commission « voirie » du conseil de quartier précise que dans sa liste de propositions, elle avait clairement mentionné cette phrase : « si accord est trouvé avec les riverains ».

- Rue du Coteau St Hubert : cette rue sera notamment impactée par les importants travaux d'aménagement du collège Rabelais. F.BILLY confirme : les travaux d'aménagement du collège s'élèvent à 7 millions d'euros. Proposition est faite de parler de ces travaux, et des conséquences sur les rues adjacentes, au conseil de quartier de décembre = mercredi 02.12.
- Impasse Cuvier : éviter le blocage de la circulation lié au mouvement de tourne à gauche vers l'impasse Cuvier. L'emprise de la route de Coulonges ne permettant pas la mise en place d'une voie de TAG, il est proposé d'organiser l'accès à cette impasse par la rue Henri Fabre . M.VINCK rappelle que le lycée horticole est favorable à la création de ce tourne à gauche. A ce titre, le lycée est prêt à concéder du terrain pour favoriser les emprises et les aménagements.
- Arrêt TAN sous boulevard : A.BREUILLE confirme que le temps de descente a été mesuré et n'excède pas trente secondes. Il propose aux conseillers de quartier de faire ce constat sur place le mardi 20.10 à 7h30.
- Rue de Sérigny : Afin d'éviter aux véhicules en transit circulant dans le sens Coulonges / Niort de descendre la route de Coulonges, il est proposé d'élargir la rue de Sérigny et de la prolonger au delà de la rue de Buffevent, jusqu'au rond-point avenue de Nantes / Willy Brandt, la rue de Buffevent n'étant pas adaptée au trafic routier en particulier pour les poids lourds se rendant à la déchetterie. Cette voie ferait fonction de mini rocade, à moindre coût.
-

III. Présentation des activités du CSC par son président (M.SYLVESTRE)

M.SYLVESTRE est un habitant de Ste Pezenne et a déjà rencontré F.BILLY et la commission communication. Il précise que le CSC est acteur du quartier au quotidien mais n'est pas assez identifié par les habitants. M.SYLVESTRE propose donc d'expliquer les missions principales du

CSC et les projets qui pourraient être menés entre CSC, CQ et autres acteurs du quartier (CAP...).
Le CSC de Ste Pezenne compte 5 salariés et environ 40 bénévoles.

Ses missions principales sont :

- la vie de quartier : accueil, point d'écoute, lien social, ateliers, CLSH...
- lien pluri générationnel : lieu de rencontres entre générations, personnes isolées.
- Animation de la vie sociale : journées marche, cuisine...
- Intervention sociale/Actions concertées : projets « environnement »...
- Développement de la vie associative : point d'accueil des associations dans le quartier.

M.SYLVESTRE a deux propositions de projet à faire au conseil de quartier :

- L'accueil des nouveaux habitants

Le conseil de quartier pourrait intervenir sur la partie « communication ». En effet, le CSC manque d'outils de communication (autres que les écoles). L'idée d'organiser un évènement au Grand Feu peut aussi être travaillée conjointement par le CSC, le CQ et les autres associations du quartier.

- La fête de quartier

Une réflexion doit être faite sur l'avenir. M.SYLVESTRE précise qu'il préfère parler de « Quartier en fête », plus que de « Fête de quartier ». Il propose également de créer non pas une animation, mais des animations et sur tout le quartier. On pourrait ainsi définir 1 lieu = 1 association.

M.VINCK tient à remercier le CAP pour l'invitation qui a été faite auprès du CSC il y a quelques semaines. M.SYLVESTRE rappelle qu'un des objectifs importants du CSC est de toucher les jeunes = 7 à 15 ans. A.LABBE (adjointe au Maire) encourage le CSC de Ste Pezenne dans cette voie. Elle confirme notamment que son dernier dossier présenté, suite à un appel à projet sur le thème de « l'environnement et les jeunes », a été bien construit et apprécié des élus.

M.SYLVESTRE remercie le conseil de quartier pour son accueil et son écoute.

IV. Vie des commissions

Commission « environnement –espaces verts »

- Place Henri Lambert + arrière maison des associations

Des dates de rencontre sont proposées à la commission par le bureau d'études espaces verts de la ville de Niort. La date retenue est la suivante : Mardi 3 novembre – 18h30 – mairie de quartier.

- Rue des sports

Dans un premier temps, il est important que la commission liste les propositions et objectifs (usages actuels, attentes). Par la suite, un cahier des charges pourra être bâti avec les services. Il faut noter que la commission a déjà rencontré les associations utilisatrices du site avant l'été. Une fiche bleue sera signée des Co-Présidents pour officialiser cette demande de projet émanant du conseil de quartier.

- Liaison Coquelonne – chemin des pêcheurs

Dossier en cours au bureau d'études « Espaces Verts » de la ville.
Étude sur la programmation 2010.

Commission « patrimoine - bâti »

- Récapitulatif des projets financés pendant l'été

o Deux tables Mairie de quartier	500 €	Octobre 2009
o Grille petite salle maison des associations	200 €	Semaine 41
o Stores maison des associations	800 €	06.10.09
o Sièges salle des fêtes	1 900 €	09.10.09
o Stores salle des fêtes	1 300 €	Semaine 44
o Mezzanine bâtiment place salle des fêtes	4 000 €	Semaine 47
o Réfection de la 4ème face bâtiment place salle des fêtes	2 000 €	Novembre 2009
Total	10 700 €	

- Pose de stores dans la mairie de quartier (rez-de-chaussée et étage)

Ce projet qui s'élève à 1400€ est voté à l'unanimité par le conseil.

Commission « communication »

Le référent de la commission prend la parole pour exprimer les principaux souhaits de la commission :

- Élargir la commission aux autres commissions,

- Évènement « Grand Feu 2010 » - Accueil des nouveaux arrivants en lien avec CSC, CAP + associations du quartier,
- Nouveau référent de commission,
- Information sur le projet BIP (Bulletin d'Information Pexinois).

Il exprime un fort regret auprès du conseil de quartier, le fait que ce dernier n'ait pas su utiliser la commission « communication ». En effet, le référent de la commission tient à rappeler que cette commission est un outil de travail à part entière pour le conseil. Le fait qu'il n'y ait que deux ou trois personnes dans cette commission montre qu'elle est sous-utilisée pour l'instant.

Sur le projet du Bulletin d'Information Pexinois, l'impression et la diffusion pourraient être financées par les crédits de « fonctionnement » ? Un point pose problème : la mise en page. Cet outil serait un vrai plus pour le conseil, mais aussi pour toutes les associations pexinoises... Ainsi, le BIP pourrait très bien avoir une seule rubrique « conseil de quartier », les autres rubriques étant réservées aux activités des autres acteurs du quartier.

Commission « voirie »

Le référent de la commission tient à préciser qu'il démissionne du bureau, du rôle de référent de commission et de la commission. Il s'interroge désormais sur le devenir même de cette commission.

Certains conseillers de quartier trouvent qu'au contraire, suite à la présentation qui a été faite par A.BREUILLE et des propositions retenues (15 sur 22), la commission a de quoi avancer.

V. Questions et informations sur l'actualité du quartier

Vélorution 2 le 26.09.09 + création d'une commission interquartiers

Un rappel est fait sur la tenue de Vélorution 2 le samedi 26.09.09.

Le concept de la Vélorution est de valoriser les transports alternatifs, « doux », et notamment le vélo. Toutes les informations sont sur le blog suivant : <http://velorutioniort.canalblog.com/>

Une commission interquartiers « plan vélo-pistes cyclables » a été créée pendant l'été 2009. Deux ou trois conseillers de quartier sont invités à en faire partie. A noter que R.DEGREMONT est l'interlocuteur privilégié pour toute question en lien avec cette commission interquartiers.

Les espaces partagés, outil entre conseillers de quartier

La création de cet outil a une volonté première : faciliter le travail entre les conseillers de quartier. Ainsi, les espaces partagés donnent essentiellement accès à trois rubriques :

- Un partage de fichiers (image, compte-rendu de commission...),
- Un agenda commun,
- Un espace de discussions.

Les espaces partagés seront accessibles via le site de la ville de Niort (www.vivre-a-niort.com) dans l'onglet « Quartiers ». Cet outil sera disponible très prochainement.

L'assemblée plénière des conseils de quartier le samedi 24.10.09

Rendez-vous incontournable des conseillers de quartier chaque année, l'assemblée plénière 2009 aura lieu le samedi 24.10 au dôme de Noron. Le rendez-vous est donné à partir de 8h30. Trois ateliers seront proposés le jour J. Un point important de l'assemblée plénière sera la discussion sur les crédits de « fonctionnement ».

Le festival de la biodiversité – juin 2010

Téci verdi, le festival de la biodiversité, avec l'arbre comme thème principal, aura lieu en juin 2010. Autour de cet évènement, qui durera 3 à 4 jours, plusieurs actions pourront être menées, notamment au sein des quartiers. Ces actions pourront avoir lieu avant ou après l'évènement de juin (actions dans les écoles avant juin par exemple). L'idée est bien d'avoir une signalétique commune mais que l'essence de ce festival circule dans Niort pendant plusieurs mois.

Si le conseil a des idées de projet, une fiche projet-type peut être remplie et envoyée à la direction de la vie participative (contacter le référent de la commission « environnement/espaces verts » si besoin pour avoir cette fiche).

Les dates des prochaines réunions :

- Bureau = Mercredi 18 novembre 2009 – 18h30 – mairie de quartier
- Conseil = Mardi 8 décembre 2009 – 20h30 – salle des fêtes

Fin de la réunion à minuit.